



## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.D.E.Y. DU 9 AV RIL 2014**

Sous la Présidence de Bruno POLLIEN et la vice-présidence de Nicole HUREL

### Le Bureau du Comité Directeur

Déborah Smaga  
Christine Haxaire

### Les Membres du Comité Directeur

William Gevresse  
Vincent Klein

### Les personnalités invitées

Monsieur François Lucas, Président du CREIF  
Monsieur Jacques Lecomte, représentant le CDOS 78  
Docteur Merlin

### Pour l'Assemblée Générale ordinaire :

Le quorum du nombre de voix est atteint : 8557 voix (pour un quorum de 5492)  
Le quorum du nombre de clubs n'est pas atteint : 37 établissements représentés pour un quorum de 39),  
L'Assemblée Générale est reconduite.

La nouvelle assemblée générale est ouverte à 19h30.

### Assemblée générale :

Sont présents ou représentés les établissements suivants :

- La Panetière – AUTOUILLET
- Ecuries de Bois d'Arcy – BOIS D'ARCY
- La Licorne de la fontaine – BONNELLES
- CE de la Houssaye – BONNIERES/SEINE
- PC de la Houssaye – BONNIERES/SEINE
- CE Le coin du bois – FEUCHEROLLES
- Domaine équestre des pins – FONTENAY LE FLEURY
- EARL Chadlat – GAMBAIS
- Haras de la Clairière – GAZERAN
- Ecuries d'Ergal – JOUARS PONCHARTRAIN
- Poneyland paris Beauregard – LA CELLE ST CLOUD
- CH du Chesnay – LE CHESNAY
- JEM Organisation – LE MESNIL LE ROI
- CEPY – Le Perray en Yvelines
- PC et CE des Alluets – LES ALLUETS LE ROI
- Association pas à pas – LES BREVIAIRES
- JMO Equitation – LEVIS ST NOM
- ATEM Rando équestre – MAISONS LAFFITTE
- USMT – MAISONS LAFFITTE
- UCPA – MAISONS LAFFITTE

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 – N°SIRET 441 441 367 00022 – Code APE 9312Z

Secrétariat : Haras des Bréviaires – 78610 – LES BREVIAIRES

Tel : 01 34 84 62 29 – Portable : 06 32 85 37 02 - e.mail : [comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr](mailto:comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr) - Site : [www.cdey.fr](http://www.cdey.fr)



- CE et PC de Marly le Roi – MARLYLE ROI
- Ecuries des chênes – MEZY SUR SEINE
- UCPA Montigny – MONTIGNY LE BTX
- CE La Lisière – POIGNY LA FORET
- Cavaliers associés de Poigny – POIGNY LA FORET
- Enduro cheval – RAMBOUILLET
- PC du vieil orme – RAMBOUILLET
- Haras de la Cense – ROCHEFORT EN YVELINES
- Les écuries de l'orée du bois – ROSAY
- AE de Malvoisine – SENLISSE
- Haras de Malvoisine – SENLISSE
- EARL Haras de Lauture – ST HILARION
- Haras des vignes – TACOIGNIERES
- UNPCS – THOIRY
- CEBL de St Quentin – TRAPPES
- PC de Vélizy – VELIZY VILLACOUBLAY
- CH de Versailles - VERSAILLES

#### Rapport moral :

Bruno Pollien présente le rapport moral

Vote : 36 pour, 1 abstention

#### Rapport d'activité :

Déborah Smaga présente le rapport d'activité

Vote : unanimité

#### Rapport financier :

Christine Haxaire présente le rapport financier

Vote : unanimité

#### Intervention de Monsieur LUCAS :

Le problème de la TVA reste essentiel pour les clubs. Il ne faut pas hésiter à utiliser les contrats qui ont pu être signés avant le 31/12/2013 et dont la TVA est à 7%. Ensuite, les calculs devraient conduire les clubs à déclarer une TVA comprise entre 8 et 10%.

La communication avec les élus est très importante pour qu'ils puissent se rendre compte de l'impact économique de l'équitation : en amont des centres équestres avec l'élevage et autour des centres équestres avec les métiers du cheval (maréchal, vétérinaire, selliers...). L'équitation et la filière cheval vivent sans subvention de l'Etat et représentent une contribution directe à l'économie nationale.

#### Questions diverses

Pierre Bondon décrit l'expérience du CH du Chesnay qui est inscrit sur la liste du projet Poney école. Il a eu des écoles qui venaient de loin et qui n'étaient concernées que par une sortie gratuite pour les enfants. Le fait que le centre équestre pouvait refuser des écoles, n'a pas été enregistré par l'ensemble des clubs ; Il faudrait que le CDEY fasse une communication sur ce sujet.

D'autre part, il faudra signaler à la FFE que la proposition « 5 séances pour 50 euros » a été placée à une mauvaise date, la rentrée étant déjà faite.

Intervention du Docteur Nathalie Merlin, vétérinaire : Explication des différents modes de prévention pour le cheval et les écuries. (vaccins, vermifuges, traitements...)

#### La séance est levée.